CLEVE AUDIT

Société d'expertise comptable et
de Commissariat aux comptes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels De l'exercice clos le 31décembre 2021

ASSOCIATION 42 NICE
BATIMENT PREMIUM
61 Avenue Simone VIEL
06200 NICE

CLEVE AUDIT
Société d'expertise comptable et
de Commissariat aux comptes

Aux membres de l'Association 42 Nice,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association 42 Nice relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01 mai 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles

que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Entrent dans ce cadre, notamment les appréciations portant sur :

- le caractère approprié des options retenues dans le choix des méthodes comptables
- le caractère raisonnable des estimations comptables significatives
- la présentation d'ensemble des comptes, qu'il s'agisse du contenu de l'Annexe ou de la présentation des états de synthèse

Incertitudes significatives liées à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de remettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note N° 5 de l'annexe des comptes annuels

Vérifications Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil de Direction arrêté le 10 mai 2022 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

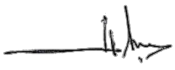
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris

Le 13 juin 2022

CLEVE AUDIT
Commissaire aux comptes
Représentée par Didier FOLLIN



ANNEXE

« Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes »

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

42 NICE

Comptes annuels



42 NICE

Actif

			Au 31/12/2021			
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (1)				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL				
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst.techniques, mat.out.industriels	686 320	235 927	450 393	
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		TOTAL	**686 320**	**235 927**	**450 393**	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres				
		TOTAL				
		Total I	**686 320**	**235 927**	**450 393**	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances (3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	26 800		26 800	
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	91 314		91 314	
		TOTAL	**118 114**		**118 114**	
	Divers	Valeurs mobilières de placement				
		Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	145 472		145 472	
		Charges constatées d'avance (4)	28 628		28 628	
		Total II	**292 216**		**292 216**	
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**978 536**	**235 927**	**742 609**	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					

Edité à partir de Loop V4.43.0

42 NICE

	Passif	Au 31/12/2021	
Fonds propres	**Fonds propres sans droit de reprise**		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-135 091	
	Situation nette (sous-total)	**-135 091**	
	Fonds propres consomptibles		
	Subventions d'investissement	391 376	
	Provisions réglementées		
	Total I	**256 284**	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
	Total II		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		
	Emprunts et dettes financières diverses (2)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	353 194	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	133 130	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance		
	Total IV	**486 324**	
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	**742 609**	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Edité à partir de Loop V4.43.0

42 NICE

		Du 13/01/2020 Au 31/12/2021 24 mois	
Produits d'exploitation	Cotisations		
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 226 400	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats	22 333	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 360	
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	853	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	**1 255 947**	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	598 078	
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 069	
	Salaires et traitements	467 533	
	Charges sociales	167 702	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	235 927	
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	136 349	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	**1 609 663**	
	1. Résultat d'exploitation (I-II)	**-353 715**	

Edité à partir de Loop V4.43.0

42 NICE

		Du 13/01/2020 Au 31/12/2021 24 mois	
Produits financiers	De participations D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III		
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV		
	2. Résultat financier (III-IV)		
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	**-353 715**	
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	218 624	
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	**218 624**	
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	**218 624**	
	Participation des salariés aux résultats VII Impôts sur les bénéfices VIII		
	Total des produits (I + III + V)	**1 474 571**	
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**1 609 663**	
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	**-135 091**	

Évaluation des contributions volontaires en nature

Contributions volontaires en nature Dons en nature Prestations en nature Bénévolat Total		
Charges des contributions volontaires en nature Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole Total		

Edité à partir de Loop V4.43.0

42 NICE

Annexe

KPMG

ASS 42NICE

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos-le 31/12/2021

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1. Evénements principaux 2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables 2
2. Informations relatives au bilan 2
2.1. Actif 2
2.1.1. Immobilisations incorporelles 2
2.1.2. Immobilisations corporelles 2
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice 3
2.1.3. Immobilisations financières 3
2.1.4. Produits à recevoir 4
2.1.5. Créances 5
2.1.6. Disponibilités et divers 6
2.2. Passif 6
2.2.1. Capitaux propres 6
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres 6
2.2.1.2. Capital 6
2.2.2. Dettes financières et autres dettes 7
2.2.3. Charges à payer 8
2.2.4. Subventions d'investissement 8
3. Informations relatives au compte de résultat 8
4. Impôt sur les bénéfices 9
5. Autres informations 9

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Exercice de 23 mois allant du 13/01/2020 au 31/12/2021.

Deux promotions sur cet exercice : 09/2020 avec 139 élèves et 09/2021 avec 249 élèves.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2016-07 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	-	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	186 317	-	186 317
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	500 004	-	500 004
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence. ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	-
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	-
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	17 361
Sécurité sociale	-
Etat	4 799
Divers	-
TOTAL	22 160

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		26 800	26 800	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		17 361	17 361	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 036	1 036	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	-	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	49 026	49 026	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	22 999	22 999	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		-	-	-
Charges constatées d'avance			28 629	28 629	-
		TOTAL	145 850	145 850	-

2.1.6. Disponibilités et divers

La trésorerie au 31/12/2021 s'élève à 145 472.85 euros dont 145 352.85€ sur le compte bancaire et 120€ en caisse.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	-	-	-	-
Primes, réserves et écarts	-	-	-	-
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	-	-	90 602	-90 602
Subventions d'investissement	-	391 376	-	391 376
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	-	391 376	90 602	300 773

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	352 706	352 706	-	-
Personnel et comptes rattachés	38 010	38 010	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	84 950	84 950	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	4 467	4 467	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	5 671	5 671	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	485 804	485 804	-	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	16 000
Charges sociales provisionnées	6 500
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	40 072
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	22 000
Sécurité sociale	8 800
Autres charges fiscales	2 822
Divers	-
TOTAL	96 194

2.2.4. Subventions d'investissement

L'Association 42 Nice a perçu un montant total de 610 000€ de subventions d'investissement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Quote-part reprise au compte de résultat au 31/12/2021 d'un montant de 218 624€.

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues : - Biens - Services	- -	- -	- -
Chiffre d'affaires net	-	-	-

Les principales sources de subventions perçues par l'association sur cet exercice ont été :

- Une subvention de fonctionnement de la Région d'un montant de 1.017.706 euros
- Une subvention de la Métropole de Nice pour un montant de 205.544 euros en aide au paiement des charges locatives des locaux.

4. Impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts		- 304 827	218 624
Impôts :	Au taux de	-	-
	Sur PVLT	-	-
	Résultat après impôts	-304 827	218 624

5. Autres informations

L'Association 42 Nice est fiscalisée et donc soumise à l'impôt société.

Continuité d'exploitation :
L'Association 42 Nice dépend à ce jour à 70% des aides annuelles de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.